



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

autistes

Question écrite n° 9229

Texte de la question

M. Laurent Hénart souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur l'intégration en milieu ordinaire des personnes autistes. C'est en effet une question fondamentale à deux titres. Tout d'abord, la situation des personnes handicapées fait l'objet d'une des priorités du Gouvernement. Ensuite, il apparaît prioritaire pour les personnes autistes d'être le plus souvent possible confrontées à la vie courante. C'est en effet une nécessité afin de garantir leur intégration dans la société. C'est pourquoi il apparaît urgent de définir quelle est la position du Gouvernement et du ministre en faveur de l'intégration en milieu ordinaire des personnes autistes.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9229

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 2002, page 5127

Question retirée le : 4 mai 2004 (Fin de mandat)